

Mairie de Saint-Germier



République Française

Département

Haute - Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERMIER

SEANCE DU DIMANCHE 22 MARS 2026 à 11h00

Convocation du 17 mars 2026

Affichage du 17 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à 11 heures 00, le conseil Municipal de la commune de Saint-Germier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame ESCRICH FONS Esther, Maire.

Présents : ESCRICH-FONS Esther - GAYON Céline - HEDIN Philippe - FONS Alizée - AMILHAT GROLLIER Isabelle – HOULES Vanessa – DEVIS Frédéric – PETITJEAN Yoann – NELLER Samuel Bruno – GEAYMOND Maxime – CARRION Marilou

Secrétaire de séance : HEDIN Philippe

OBJET : Délibération D2026-08

Élection du Maire

Madame ESCRICH-FONS Esther, la doyenne des membres du conseil a pris la présidence, elle désigne deux assesseurs pour la seconder : Mme AMILHAT-GROLLIER Isabelle et M. GEAYMOND Maxime

Madame ESCRICH-FONS Esther rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire.

Après un appel à candidature Mme ESCRICH-FONS Esther se propose, il est ensuite procédé au vote à bulletins secrets.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans l'urne prévue à cet effet

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 11

Bulletins blancs ou nuls : 00

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 06

A obtenu : 11

Madame ESCRICH-FONS Esther: 11 voix (onze)

Madame ESCRICH-FONS Esther ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée maire et a été immédiatement installée

Acte rendu exécutoire.

Au registre sont les signatures, après dépôt en Préfecture.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait et délibéré à Saint-Germier, le 22 mars 2026.

Madame ESCRICH FONS Esther
Maire



Monsieur Philippe HEDIN
Secrétaire de séance

Délibération N°2026-08
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 11
Absents excusés : 00
Procuration : 00
Votants : 11